



Jean-Luc Pérat

Echanger pour mieux construire l'avenir de nos communes

Conseiller Général du canton de Trélon, Ancien Député, 1er Vice-Président d'Action Fourmies et Environs

Intervention

de **Jean-Luc PERAT** lors de la séance du Conseil Général du Nord du **lundi 14 octobre 2013**.

Monsieur le Président,
Mes chers collègues,

Je souhaite une nouvelle fois, Monsieur le Président, vous interpellier sur un sujet récurrent d'aménagement du territoire. La RN2, « **éternel serpent de mer** », depuis plus de trente ans, suscite toujours autant de questionnements de doutes et d'inquiétudes !

Les inquiétudes se situent plus dans la moitié sud de l'arrondissement d'Avesnes. En effet, comment peut-on encore accepter l'enclavement de ce bassin de vie ?



Le territoire se situe aujourd'hui au centre **d'un espace contourné par les grands axes autoroutiers européens Nord-Sud**. Une situation de handicap pour le développement de territoires urbains et ruraux déjà en difficulté.

En l'état actuel, **sa connexion aux grands réseaux autoroutiers** n'est possible que par un maillage classique national ou départemental, au nord vers l'autoroute de Wallonie, à l'ouest via l'A2 à Valenciennes et au sud, via l'A26 à hauteur de Laon.

A cette situation s'ajoute également, depuis 1992, le détournement, via la métropole Lilloise, des grandes liaisons ferroviaires internationales irrigant historiquement le territoire.

Sur le **plan fluvial, la vocation économique de la Sambre canalisée est marginale**, faute d'un gabarit suffisant et la perspective du canal Seine-Nord contribuera à la massification des flux.

2013 est placée sous l'actualité de la **préparation des nouvelles programmations à compter de 2015** : plans de développement et matérialisation d'itinéraires qui fixeront les aménagements routiers pour 5 ans, stratégies déployées au travers des schémas régionaux de transports en cours d'actualisation et schémas de cohérence territoriale.

Lors de la présentation du Grand Prix de Fourmies 2013, j'ai écouté avec attention les propos de M. le Sous-Préfet d'Avesnes. Ce dernier relatait une rencontre il y a déjà plusieurs mois entre Mr le Préfet représentant d'Etat, vous-même, M. le Président pour le Conseil Général. Au cours de cet entretien, quelques orientations auraient été prises, à savoir **le contournement Nord de Maubeuge avec un raccordement à la Belgique via Charleroi pris en charge par le Département et le contournement d'Avesnes supporté par l'Etat**.

Ces intentions font rêver à un monde meilleur mais notre passé s'est révélé comme un enfer paré lui aussi de bonnes intentions.

Si ma confiance est sans faille pour la prise en charge par le Département, j'ai beaucoup plus de réserves sur les capacités financières de l'Etat. Je ne voudrais pas une nouvelle fois que nous soyons les « victimes » d'un compromis respecté à un seul niveau.

Pouvez-vous, M. le Président nous apporter un éclairage sur ces échanges, votre position, les conditions, l'échéancier ?

Je rappellerai en conclusion qu'à ce jour aucun crédit d'études n'est inscrit pour les projets dans l'Aisne, au sud d'Etroeungt.

Je vous remercie.

Jean-Luc PERAT, Conseiller Général du Canton de Trélon.